

> Intitulé de l'emploi

Contrôleur de gestion

> Autres appellations

- Conseiller en gestion

> Définition synthétique

Le contrôleur de gestion participe à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques de la collectivité, au travers d'études et de contrôles basés sur des données factuelles fiables (financières, statistiques, d'objectifs, etc.), en vue d'une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources et des moyens.

> Activités principales

- Conception et suivi des tableaux d'indicateurs liés aux objectifs fixés
- Analyse des données et conseil auprès des services et des décideurs de la collectivité
- Proposition de toute nouvelle technique fiable pour l'optimisation du pilotage de la collectivité
- Analyse en continu du système d'évaluation utilisé pour l'amélioration des performances
- Animation des groupes de travail liés à ces activités

> Compétences requises

Savoir :

- Règles de gestion publique
- Comptabilité analytique
- Statistiques
- Outils bureautiques (notamment tableurs et bases de données)
- Outils de communication
- Techniques de conduite de projets

Savoir-faire :

- Maîtriser la communication
- Utiliser et maîtriser les applications informatiques métiers (Pacifisc, Surf...)
- Analyser des données

Comportements professionnels :

- Neutralité
- Rigueur et fiabilité
- Curiosité intellectuelle
- Discrétion
- Bon relationnel

> Conditions particulières d'exercice

- Travail avec les élus

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution vers la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et les nouveaux cadres comptables
- Renforcement du contrôle interne par la révision générale des politiques publiques et par la mise en place d'une inspection générale des services

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Formations adaptées aux évolutions métiers

> Proximité avec d'autres emplois

- Analyste financier
- Contrôleur financier